

Postulat

~~5.05/05~~
4.06/05

~~Motion~~

Pour que la rue St-Michel ne devienne pas la route du cimetière

Interventions personnelles auprès du maire et question orale ont débouché sur un même constat de l'Excutif quant à la non-entrée en matière sur la nécessité de supprimer l'utilisation de la porte du mur nord de l'Ecole de culture générale et donnant directement sur la rue St-Michel sans la protection du moindre espace entre la porte et la voie empruntée par les véhicules.

Or, cette porte présente manifestement un risque potentiel important d'accident. Le fait que ses utilisateurs ordinaires soient des adultes n'exclue ni que ceux-ci aient un jour ou l'autre une inattention ni que des usagers plus jeunes ou plus âgés n'utilisent aussi occasionnellement cette dangereuse porte.

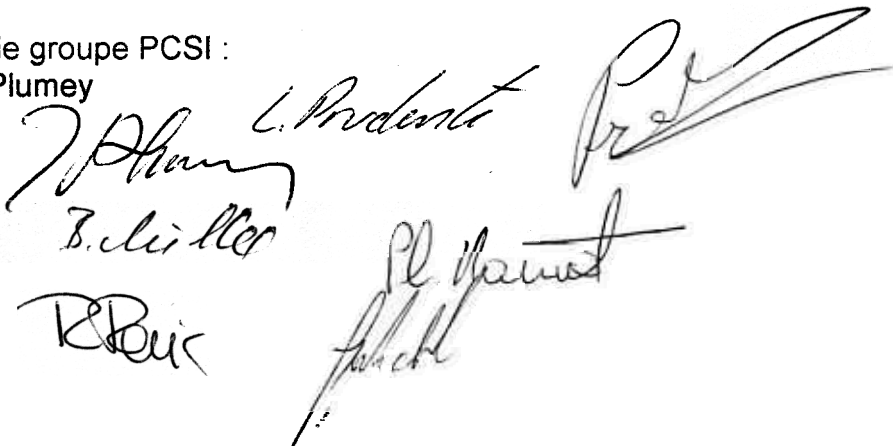
Quant à l'automobiliste ou conducteur d'un véhicule plus lourd, il est certes tenu à la maîtrise de son véhicule en toutes circonstances. Même s'il respecte la limitation de vitesse, il ne pourra vraisemblablement pas éviter de toucher le piéton qui aura franchi la porte sans circonspection particulière.

Considérant par ailleurs la sensible augmentation de son utilisation depuis les limitations de circulation en vieille ville ainsi que l'alternative de passage des piétons par la porte cochère ouest de l'ECG, entrée protégée par un trottoir, nous estimons que la porte nord doit être fermée à la circulation ordinaire des piétons. Consulté à ce sujet l'année dernière, le directeur de l'ECG était d'ailleurs disposé favorablement dans ce sens.

Nous proposons au Conseil de ville de demander au Conseil communal d'entreprendre les démarches nécessaires pour concrétiser cette mesure de protection indispensable.

Delémont, le 21 mars 2005

Pour le groupe PCSI :
Joël Plumey



Handwritten signatures of group members: J. Plumey, L. Proderont, P. ... (unclear), B. ... (unclear), R. ... (unclear), and P. ... (unclear).